

INF'EAU Val de Loire



La Lettre d'information du Syndicat du Val de Loire

Novembre 2020



Un nouveau Comité Syndical :

Le Syndicat du Val de Loire est une collectivité territoriale dirigée par des Elus, qui ont vu leur mandat évoluer suite aux élections municipales et intercommunales de Mars 2020. Ainsi, le comité syndical du SVL a été renouvelé pour le mandat portant sur les années 2020 à 2026.

Les Elus du Syndicat ont décidé, en réunion début septembre 2020, de renouveler leur confiance à Mme Dominique REGNIER, Première adjointe à la Mairie de Faye l'Abbesse, et déjà Présidente du SVL lors du mandat précédent.

Pour mener à bien sa mission, Mme REGNIER sera assistée de deux Vice-Présidents : Roland MORICEAU (Maire de Sainte Gemme) et Jacques BILLY (Maire délégué de Moutiers sous Chantemerle).

Pour gérer les affaires courantes, un Bureau a également été mis en place. Il est constitué, en plus de Mme la Présidente et des 2 Vice-Présidents de : Léopold AIRAUD (Le Pin), Jean-Pierre BODIN (Cerizay), Pierre BUREAU (Bressuire), Michel-Pierre DUBOIS (Mauléon), Jean-Noël FERCHAUD (Nueil les Aubiers), Michel GUILLOTEAU (Argentonnay), Guy GUILLOTEAU (Courlay), Jean-Marie MERCERON (Loretz d'Argenton), Yves MORIN (Boismé), Maryse NOURISSON-ENOND (La Forêt sur Sèvre), Patricia RIOLON (La Chapelle Saint Laurent), Patrice ROUSSELOT (Cirières).

Un nouvel ouvrage de distribution de l'eau potable à Saint Gemme.

Le SVL dispose de 17 ouvrages permettant la distribution de l'eau potable sur son territoire (châteaux d'eau, stations de surpression...).

Au cours du mois d'Octobre 2020, une nouvelle installation a été mise en service à la Butte de Sainte Gemme. Celle-ci vient en remplacement d'un ancien réservoir au sol, devenu obsolète par rapport aux consommations en eau du secteur.

La nouvelle installation est constituée d'un château d'eau au sol de 1.500 m³ et d'une station de pompage de 150 m³/h.



Ces équipements permettront de sécuriser la distribution de l'eau potable sur les communes de Saint Varent et Luzay, ainsi que d'augmenter les capacités de transfert de l'eau du Thouarsais vers le reste du Syndicat du Val de Loire.

Le coût total des travaux s'élève à 1,2 M€ HT, financés par le SVL et une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour 124 k€.